Réglementation de la formation professionnelle

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26208023F — Mise à jour : 28 mai 2026

Organisme responsable : **STRAFORMATION**

Présentation de la formation

Objectifs

- Connaître toutes les normes liées au droit de la formation professionnelle ;
- Savoir user de ces normes à son avantage ;
- Identifier et gérer les risques et valeurs ajoutées liés à la réglementation ;
- Cibler et contourner les difficultés découlant de la réglementation.

Programme

Appréhender la réforme sur la formation professionnelle
Exigences sociales et financières

- Les impératifs d'organisation des compétences : l'entretien professionnel et l'obligation de gestion des itinéraires professionnels ;
- La réforme de la formation et l'élaboration du compte personnel de formation ;
- Les normes du compte personnel de formation.

Objectifs de l'entreprise liés à la formation

- Les notions réglementaires qui doivent être incluses dans le processus de formation : définir les compétences et performances à acquérir, garantir la santé au travail et l'employabilité ;
- Établir un planning de formation.

Les responsabilités des représentants du personnel

- Les négociations incontournables ;
- Retrouver les informations importantes liées à la formation dans la Base de Données Unique (BDU) de son entreprise ;
- Consultation du Comité d'Entreprise et du CHSCT ;
- Démarches pouvant être mise en œuvre par les représentants du personnel.

Conception du plan de formation et des autres mécanismes de formation ou de GPEC

- Le Compte Personnel de Formation : définition et réalisation d'une stratégie ;
- Les congés de formation, la VAE, l'accompagnement du parcours professionnel, le passeport formation, le bilan de compétences.

Financement des activités de formation professionnelle

- Évaluer les fonds à mobiliser pour financer une formation ;
- Comprendre en quoi la formation est singulière par rapport aux autres démarches de l'entreprise ;
- Le budget alloué à la formation : indicateurs et optimisation des coûts ;
- Créer et maintenir des partenariats avec les OPCA pour permettre l'apparition d'avantages financiers et de coopérations mutuellement bénéfiques ;

- L’achat de formation et les relations avec les prestataires de formation ;
- Mettre au point une action de formation en interne.

Effectuer le suivi de la formation

- Réaliser des déclarations sociales ;
- Analyser le ROI et l’évaluation des résultats ;
- Évaluer l’efficacité du service de formation.

Les ressources humaines dans la formation

- Exploiter le contrat en alternance ;
- Confronter les avantages et inconvénients des différents contrats d’apprentissage et de professionnalisation, pour pouvoir optimiser son choix ;
- La formation en amont du recrutement grâce à la POE ;
- Anticiper la taxe d’apprentissage.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Métiers associés

M1503 — Management des ressources humaines

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2289960S	Mixte	Rennes	02/05/2026	31/07/2027

Source : GREF Bretagne #26208023F